

=====
Direction des Finances et des Moyens

=====
Service Budget Marchés

Séance Officielle du 12 mars 2019

RAPPORT AU CONSEIL TERRITORIAL

COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Le budget 2018 a été réalisé à hauteur de 93,50 % en fonctionnement et de 65,83 % en section d'investissement.

Les dépenses réelles de fonctionnement, qui s'élèvent à 34,301 K€, évoluent de + 4,01 % par rapport aux dépenses 2017, alors que les recettes affichent une diminution de 8,33 %.

En section d'investissement, la Collectivité Territoriale réalise un montant de 32,960K€ qui se décompose de la manière suivante :

- 22 725 K€ en équipements territoriaux ;
- 1 598 K€ en équipements non territoriaux ;
- 8 636 K€ en opérations non ventilées (emprunts, refinancement de la dette, opérations financières, ...).

L'exécution du budget 2018 se caractérise également par une épargne brute de 4,746 K€.

L'épargne brute (en M€)	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Recettes réelles de fonctionnement	34,613	33,528	34,993	38,620	42,594	39,047
Dépenses réelles de fonctionnement	30,569	29,039	30,926	32,495	32,977	34,301
Epargne brute	4,044	4,489	4,067	6,125	9,617	4,746

Pour l'année 2018, les masses budgétaires, tant en investissement qu'en fonctionnement, et tous mouvements confondus (réels et d'ordre) se présentent comme suit :

Masses budgétaires (en M€)	Dépenses 2018	Recettes 2018
Investissement	38,045	43,975
Fonctionnement	42,119	47,367
TOTAL	80,164	91,342

Ces réalisations permettent de dégager un résultat positif de 11 178 855,06 € compte tenu des résultats par section suivants :

- un excédent de 5 248 647,63 € de la section de fonctionnement ;
- un excédent de 5 930 207,43 € de la section d'investissement.

La balance ci-après reprend tous les mouvements budgétaires de l'année :

Structure du Compte Administratif 2018

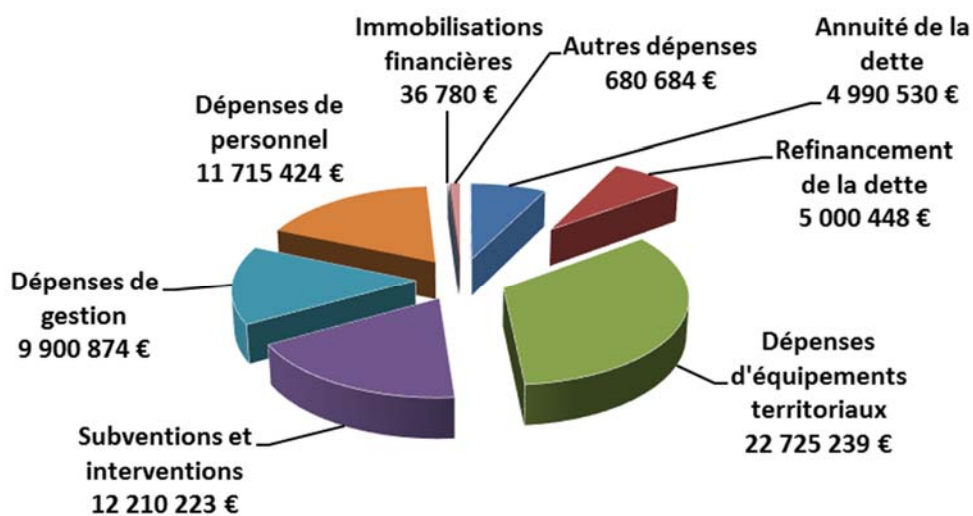
DEPENSES		RECETTES	
SECTION D'INVESTISSEMENT			
16 - Emprunts et dettes assimilées	8 599 319,79	10 - Dotations Fonds divers et Réserves	9 003 613,89
20 - Immobilisations incorporelles	704 536,31	13 - Subventions d'investissement	6 871 626,41
204 - Subventions d'Equipements	1 598 181,89	16 - Emprunts et dettes assimilées	12 450 580,80
21 - Immobilisations corporelles	3 193 535,01	204 - Subventions d'Equipements	50 000,00
23 - Immobilisations en cours	18 827 167,20	23 - Immobilisations en cours	1 989 363,37
26 - Participations et créances rattachées	35 700,00	27 - Autres immobilisations financières	1 500,00
27 - Autres immobilisations financières	1 080,00		
Total dépenses réelles	32 959 520,20	Total recettes réelles	30 366 684,47
040 - Opérations d'ordre entre sections	3 797 896,06	040 - Opérations d'ordre entre sections	7 817 922,98
041 - Opérations d'ordre patrimoniales	1 287 540,94	041 - Opérations d'ordre patrimoniales	1 287 540,94
		Excédent 2017 reporté	4 503 016,24
TOTAL EXECUTION	38 044 957,20	TOTAL EXECUTION	43 975 164,63
Excédent de clôture 2018	5 930 207,43		
TOTAL	43 975 164,63	TOTAL	43 975 164,63
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
011 - Charges à caractère général	9 900 874,37	013 - Atténuation de charges	1 003 206,32
012 - Charges de personnel	11 715 424,15	016 - Allocation Personnalisée d'Autonomi	233 087,78
014 - Atténuation de produits	0,00	017 - Revenu de Solidarité Active	135 250,50
016 - Allocation Personnalisée d'Autonomi	281 954,62	70 - Produits des services et ventes diverse	2 112 177,87
017 - Revenu de Solidarité Active	288 455,43	73 - Impôts et Taxes (incluant le chapitre 7	28 605 974,23
65 - Autres charges de gestion courante	10 041 631,29	74 - Dotations et participations	4 890 192,81
66 - Charges financières	1 413 805,98	75 - Autres produits de gestion courante	437 550,86
67 - Charges exceptionnelles	453 710,38	76 - Produits financiers	64 632,85
68 - Dotations aux provisions	204 825,67	77 - Produits exceptionnels	1 565 367,16
Total dépenses réelles	34 300 681,89	Total recettes réelles	39 047 440,38
042 - Opérations d'ordre entre sections	7 817 922,98	042 - Opérations d'ordre entre sections	3 797 896,06
		Excédent 2017 reporté	4 521 916,06
TOTAL EXECUTION	42 118 604,87	TOTAL EXECUTION	47 367 252,50
Excédent de clôture 2018	5 248 647,63		
TOTAL	47 367 252,50	TOTAL	47 367 252,50

Les mouvements budgétaires sont décomposés entre mouvements réels et mouvements d'ordre. Les mouvements d'ordre (dépenses ou recettes) correspondent à des écritures n'impliquant ni encaissement, ni décaissement, tels les amortissements, les provisions, le virement de l'autofinancement ... À l'inverse, les mouvements réels donnent lieu à des mouvements effectifs de trésorerie.

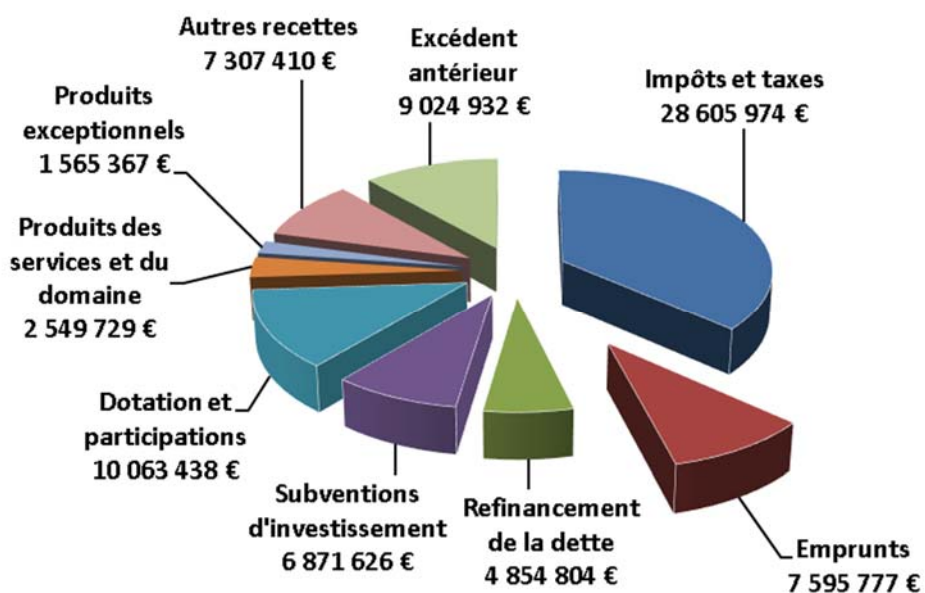
Au cours de l'année 2018, le montant total des dépenses réelles s'est élevé à 67,260 M €. Pendant le même temps, 69,414 M € de recettes réelles ont été encaissés, auxquels s'ajoute le montant des excédents reportés de l'exercice 2017, soit 9,025 M €.

Ces dépenses et recettes se sont réparties comme suit :

Budget 2018 - Répartition des dépenses réelles - 67,260 M€



Budget 2018 - Répartition des recettes réelles - 69,414 M€



La section d'investissement et son financement

En 2018, près de 22,7 M € de dépenses d'équipements territoriaux ont été réalisés.

Dépenses d'équipements territoriaux (en M€)	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Immobilisations incorporelles (chapitre 20)	0,051	0,671	0,444	0,853	0,566	0,705
Immobilisations corporelles (chapitre 21)	0,870	1,227	1,244	1,197	3,680	3,194
Travaux (chapitre 23)	6,994	6,715	9,242	23,627	29,727	18,827
Total	7,915	8,613	10,930	25,677	33,973	22,726

Ces dépenses tiennent compte de certaines dépenses « annuelles » incompressibles effectuées dans le cadre des compétences territoriales (eau et assainissement, voirie ...), de dépenses récurrentes concernant de manière générale de la maintenance et des acquisitions de matériel, et de dépenses relatives à des programmes d'investissement clairement identifiés dans le budget et qui ont une durée limitée dans le temps. Ces dépenses individualisées représentent en 2018 un montant d'investissement de 13,782 M€ réparti comme suit :

- Chapitre-programme 102 – Gare Maritime : 1,233 M€
- Chapitre-programme 103 – Maison de la Nature et de l'Environnement : 0,038 M€
- Chapitre-programme 301 – Câble Numérique : 3,690 M€
- Chapitre-programme 302 – Ferries : 8,613 M€
- Chapitre-programme 304 – Aménagement Terre-plein Ferries : 0,208 M€

ÉVOLUTION DES DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT

Le montant des dépenses réelles d'investissement atteint en 2018 : **32 959 520 €**.

Dépenses réelles par NATURE	Réalisé 2017	Crédits 2018	Réalisé 2018	% réalisation	Evolution 2018/2017
13 - Subventions d'investissement	0	0	0		
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 814 816	8 600 144	8 599 320	99,99%	
20 - Immobilisations incorporelles	565 535	1 633 498	704 536	43,13%	
204 - Subventions d'Equipements	1 504 223	3 390 865	1 598 182	47,13%	
21 - Immobilisations corporelles	3 680 220	6 123 055	3 193 535	52,16%	
23 - Immobilisations en cours	29 726 913	29 402 322	18 827 167	64,03%	
26 - Participations et créances rattachées	35 700	35 700	35 700	100,00%	
27 - Autres immobilisations financières	1 238 017	879 500	1 080	0,12%	
Total	38 565 423	50 065 084	32 959 520	65,83%	-14,54%

Avec un taux de réalisation de 65,83 %, le volume des dépenses représente une diminution de 14,54 % par rapport à 2017. **Les dépenses détaillées de la section d'investissement sont présentées à l'annexe du rapport.**

Les **recettes** affectées en 2018 à ces investissements ont été perçues à hauteur de **30 366 684 €**, soit un taux de réalisation de 78,28 %.

Recettes réelles par NATURE	Réalisé 2017	Crédits 2018	Réalisé 2018	% réalisation	Evolution 2018/2017
024 - Produits des cessions d'immobilisations	0	1 000 000		0,00%	
10 - Dotations Fonds divers et Réserves	3 843 208	9 572 447	9 003 614	94,06%	
13 - Subventions d'investissement	7 315 784	13 112 916	6 871 626	52,40%	
16 - Emprunts et dettes assimilées	14 985 000	12 451 304	12 450 581	99,99%	
204 - Subventions d'équipements	0	50 000	50 000	100,00%	
23 - Immobilisations en cours	5 285 000	1 726 700	1 989 363	115,21%	
27 - Autres immobilisations financières	104 312	879 500	1 500	0,17%	
Total	31 533 304	38 792 867	30 366 684	78,28%	-3,70%

Le montant des **dotations d'équipement** encaissées sur 2018 s'élève à 4,805 M€, cette réalisation liée aux investissements directs et indirects de la Collectivité est en progression par rapport à 2017 :

- Le Fonds de Compensation de la TVA se chiffre à 4,333 M€ contre 2,632 M€ en 2017, soit une dotation en augmentation de + 1,701 M€ ; à noter que les travaux investis pour les constructions de la gare maritime et du hangar sous douane sont inéligibles au fonds depuis le début des opérations ;
- À l'inverse, le montant de la Dotation Globale d'Équipement demeure toujours en baisse (0,472 M€ en 2018 contre 0,781 M€ en 2017) soit -39,56 %.

Les subventions d'investissement obtenues de l'État et encaissées sur 2018 ne s'élèvent qu'à 0,372 M€, dont :

- 120 k€ affectés aux travaux de la Gare Maritime ;
- 157 k€ du CNDS pour solde du financement du Centre Équestre ;
- et 94 k€ de l'ODEADOM pour l'acquisition d'un tracteur agricole pour la CAERN de Miquelon.

Des encaissements conséquents sont attendus du FACE et d'EDF pour le financement des travaux d'électrification et de changement de tension, suite à des retards pris dans la transmission des justificatifs de travaux, ils sont cependant attendus sur le 1^{er} semestre 2019.

La participation de l'Europe au titre du 11^{ème} FED (3^{ème} tranche fixe) a été perçue pour un montant de 6,5 M€.

Le chapitre 23 enregistre les avances forfaitaires versées dans le cadre des marchés publics et récupérées au vu de l'exécution des travaux.

Le financement par l'emprunt des équipements territoriaux s'élève à 7,595 M€.

La section de fonctionnement

L'évolution des dépenses et recettes réelles de fonctionnement peut être synthétisée comme suit par grands postes depuis 2013 (en M€) :

DEPENSES (en M€)	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Charges générales	7,327	6,877	7,668	9,253	9,186	9,901
Dépenses de personnel	8,970	9,266	9,830	10,385	10,912	11,715
Dépenses d'intervention	13,187	11,734	12,616	11,876	10,992	10,612
Sous total dépenses courantes	29,484	27,877	30,114	31,514	31,090	32,228
Frais financiers	0,658	0,615	0,649	0,823	1,095	1,414
Autres charges (chapitres 67 et 68)	0,427	0,547	0,162	0,158	0,792	0,659
Total	30,569	29,039	30,925	32,495	32,977	34,301

RECETTES (en M€)	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Produits des services et du domaine	2,106	2,085	2,164	2,082	2,294	2,550
Impôts et taxes	24,995	25,262	25,713	27,351	28,837	28,606
Dotations et participations	5,731	4,998	5,418	5,337	5,124	5,258
Produits exceptionnels	0,548	0,058	0,515	2,434	5,199	1,565
Autres produits	1,232	1,125	1,183	1,416	1,140	1,068
Total	34,612	33,528	34,993	38,620	42,594	39,047

ÉVOLUTION DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

Le montant des dépenses réelles de fonctionnement atteint en 2018 : **34 300 682 €**.

Dépenses réelles par NATURE	Réalisé 2017	Crédits 2018	Réalisé 2018	% réalisation	Evolution 2018/2017
011 - Charges à caractère général	9 186 327	10 855 234	9 900 874	91,21%	+7,78%
012 - Charges de personnel	10 911 894	11 722 000	11 715 424	99,94%	+7,36%
014 - Atténuation de produits	178	0	0	0,00%	-100,00%
016 - Allocation Personnalisée d'Autonomie	349 893	363 000	281 955	77,67%	-19,42%
017 - Revenu de Solidarité Active	354 456	381 000	288 455	75,71%	-18,62%
65 - Autres charges de gestion courante	10 287 315	11 265 586	10 041 631	89,14%	-2,39%
66 - Charges financières	1 095 216	1 417 000	1 413 806	99,77%	+29,09%
67 - Charges exceptionnelles	791 670	471 000	453 710	96,33%	-42,69%
67 - Dotations aux provisions	0	210 000	204 826	97,54%	
Total	32 976 950	36 684 819	34 300 682	93,50%	+4,01%

Avec un taux de réalisation de 93,50 %, le volume des dépenses représente une augmentation de 4,01 % par rapport à 2017.

Les charges à caractère général en augmentation de 7,78 % sont imputées à chacune des directions territoriales et se chiffrent à 9,901 M€.

Les charges de personnel ont été réalisées à hauteur de 99,94 % pour un montant de 11,715 M€ en hausse de +7,36% par rapport à 2017.

Cette augmentation de la masse salariale de 804 k€ est due aux éléments suivants :

- Déploiement du RIFSEEP, nouveau régime indemnitaire permettant de valoriser l'ensemble des parcours professionnels aux adjoints techniques territoriaux
- Rémunération de 7 agents à compter de décembre dans le cadre de la reprise en régie directe des missions confiées au Francoforum
- Recrutement de 2 conseillers en séjour au Centre d'information Touristique, de 8 marins et de 3 agents d'exploitation pour SPM Ferries.
- Recrutement de 3 travailleurs sociaux sur des postes vacants pour le Pôle Développement Solidaire ainsi qu'un adjoint technique pour la CAERN de Miquelon.
- Recrutement de saisonniers dans le cadre de l'accueil des visiteurs en sus des recrutements habituels (CIT, aéroport, à bord des ferries).
- Remplacement d'agents titulaires par des agents non permanents afin d'assurer la continuité du service public.
- Glissement vieillesse technicité et évolutions réglementaires (SMIC, cotisations...).

Au 31 décembre 2018, l'effectif pourvu est de 204 agents, contre 184 au 31 décembre 2017.

Les dépenses d'intervention réalisées aux chapitres 016, 017 et 65 diminuent globalement de 3,45%. Ces dépenses représentent un montant de 10,612 M€ en 2018 contre 10,992 M€ en 2017, soit une diminution de 380 k€

Globalement, les dépenses de gestion courante 2018, cumulant les trois catégories de dépenses précédentes, augmentent de 3,66% en se chiffrant à hauteur de 32,228 M€ contre 31,090 M€ en 2017.

Les charges financières (1,414 M€) présentent essentiellement la charge des intérêts de la dette d'un montant de 1,247 M€ (contre 1,085 M€ en 2017) et le coût engendré par les indemnités dues à la CEPAC pour le remboursement anticipé des emprunts, soit 0,146 M€ au titre du refinancement de la dette.

Les dépenses exceptionnelles enregistrées au chapitre 67 sont par nature difficilement comparables d'une année sur l'autre. En 2018, elles se chiffrent à 0,454 M€ et sont en diminution par rapport à 2017. Elles ont été principalement constituées de dégrèvements fiscaux accordés sur exercices antérieurs pour 265 k€ et de pénalités et intérêts moratoires sur marchés pour 107 k€.

Le chapitre 68 enregistre la provision constituée par délibération n°255/2018 pour dépréciation du stock philatélique (205 k€).

ÉVOLUTION DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

En 2018, l'ensemble des recettes réelles de fonctionnement s'élève à **39 047 440 €**, soit une diminution de 8,33% par rapport à l'année 2017.

Recettes réelles par NATURE	Réalisé 2017	Crédits 2018	Réalisé 2018	% réalisation	Evolution 2018/2017
013 - Atténuation de charges	1 057 581	1 020 300	1 003 206	98,32%	-5,14%
016 - Allocation Personnalisée d'Autonomie	214 049	240 000	233 088	97,12%	+8,89%
017 - Revenu de Solidarité Active	170 800	170 000	135 250	79,56%	-20,81%
70 - Produits des services et ventes diverses	1 947 745	2 418 030	2 112 178	87,35%	+8,44%
73 - Impôts et Taxes (incluant le chapitre 731)	28 836 923	29 060 000	28 605 974	98,44%	-0,80%
74 - Dotations et participations	4 739 146	5 076 870	4 890 193	96,32%	+3,18%
75 - Autres produits de gestion courante	346 117	465 903	437 551	93,91%	+26,42%
76 - Produits financiers	82 353	73 000	64 633	88,54%	-21,52%
77 - Produits exceptionnels	5 198 833	508 000	1 565 367	308,14%	-69,89%
Total	42 593 548	39 032 103	39 047 440	100,04%	-8,33%

Elles se répartissent comme suit :

Les impôts et taxes ont été réalisés à hauteur de 28,606 M€ en légère baisse de 0,80% par rapport à 2017, soit - 0,230 M€.

L'impôt sur le revenu, ainsi que les droits de mutation et d'apports, s'affichent en augmentation par rapport à 2017.

L'impôt sur les sociétés est réalisé à la baisse, il s'élève à 6,015 M€ contre 7,919 M€ en 2017.

Les réalisations des recettes douanières 2018 sont globalement inférieures à celles de 2017 et représentent un montant de 7,942 M€.

Le récapitulatif des recettes fiscales territoriales

Natures	2017	2018	Ecart 2018/2017
Produits de la fiscalité	20 359 658	20 454 916	95 258
Impôt sur les sociétés	7 919 837	6 015 882	-1 903 955
Impôt sur le revenu	11 392 397	12 129 892	737 495
Taxe sur les salaires	292 012	291 849	-163
Droits de mutation, de publication et d'apports	755 412	2 017 293	1 261 881
Produits des douanes	8 247 783	7 942 730	-305 053
Taxe sur l'essence	829 801	915 220	85 419
Octroi de mer	40 045	36 845	-3 200
Droits de douane	1 942 459	1 754 195	-188 264
Taxe spéciale sur l'importation	3 775 072	3 524 433	-250 639
Droits de consommation	1 066 303	1 156 920	90 617
Bureau des tabacs	594 103	555 117	-38 986
Autres produits	229 483	208 328	-21 155
Taxe sur l'électricité	34 566	0	-34 566
Autres taxes	194 917	208 328	13 411
Total Impôts et taxes	28 836 924	28 605 974	-230 950

Les dotations et subventions ont représenté 5,258 M€. Ces comptes figurant aux chapitres 74, 016 et 017 regroupent les dotations et compensations versées par l'État ainsi que diverses participations et subventions.

Natures	2017	2018	Ecart 2018/2017
Dotations de l'Etat	4 272 982	4 270 687	-2 295
Dotation forfaitaire	482 919	480 624	-2 295
Dotation d'évolution minimale	172 413	172 413	0
Dotation de péréquation	131 108	131 108	0
Dotation de compensation	3 022 965	3 022 965	0
Dotation de décentralisation	463 577	463 577	0
Autres participations	851 014	987 844	136 830
Subventions de l'Etat	265 045	477 875	212 830
Caisse de Prévoyance Sociale	92 934	11 990	-80 944
Dotations CNSA	385 469	379 103	-6 366
Dotation de financement du RSA	107 566	118 876	11 310
Total Dotations et subventions	5 123 996	5 258 531	134 535

Les produits d'activités regroupent les produits des services, du domaine et ventes diverses (chapitre 70) et les produits de gestion courante (chapitre 75). Ils ont représenté un montant de 2,550 M€ en 2018 en progression de 11,15% par rapport à 2017.

Les produits financiers enregistrent les gains de change et les intérêts sur traites de douane pour 65 k€.

Les produits exceptionnels représentent 1,565 M€ en 2018 dont 424 k€ au titre d'indemnités perçues suite à un jugement du Tribunal Administratif et 876 k€ de produits des cessions intervenues sur l'année.

Le chapitre 013, réalisé à hauteur de 1,003 M€, et hors variations des stocks, concernent exclusivement les atténuations de charges liées aux frais de personnel pour 171 k€.

La dette - Les ratios d'épargne et d'endettement

L'encours de la dette au 31 décembre 2018 est de **44,049 M€**.

Au 31/12/2017, l'encours était de 40,198 M€.

Les emprunts nouveaux souscrits en 2016 et 2018 ayant fait l'objet de débloques de fonds sur l'exercice s'élèvent à 7,595 M€ :

- 2 595 000€ auprès de Rabobank (financement de la construction des ferries) ;
- 5 000 000€ auprès de l'Agence France Locale (financement des investissements 2018).

Le remboursement en capital des emprunts est passé de 1,814 M€ en 2017 à **3,744 M€ en 2018**.

Par prêteur, l'encours de dette se répartit comme suit :

Prêteur	Capital restant dû (M€)	% de l'encours
Fonds Européen de Développement	0,567	1,29%
Agence Française de Développement	2,215	5,03%
Rabobank	19,667	44,65%
Agence France Locale	18,542	42,09%
Caisse des Dépôts et Consignations	3,000	6,81%
Agence Eau Seine Normandie	0,058	0,13%
Total au 31 décembre 2018	44,049	100,00%

L'épargne brute est le solde des recettes réelles de fonctionnement après règlement des dépenses de fonctionnement.

Le rapport entre l'épargne brute et le stock de dette (encours) est quant à lui caractéristique de la solvabilité financière de la Collectivité, appelée également capacité de désendettement.

(en M€)	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Epargne brute	4,044	4,489	4,067	6,125	9,617	4,746
Encours de la dette au 31 décembre	15,116	13,299	11,670	27,027	40,198	44,049
Capacité de désendettement	3,7 ans	3 ans	2,9 ans	4,4 ans	4,2 ans	9,3 ans

Sur 2018, le **refinancement de la dette** a concerné trois emprunts contractés auprès de la Caisse d'Épargne Provence Alpes Corse pour un montant en capital de 4 854 804€.

Résultat

Le résultat est déterminé par la différence entre les recettes réalisées et les dépenses mandatées:

	2018
Section de Fonctionnement	
Total exécution des recettes	42 845 336,44
Total exécution des dépenses	42 118 604,87
Résultat de l'exercice	726 731,57
Section d'investissement	
Total exécution des recettes	39 472 148,39
Total exécution des dépenses	38 044 957,20
Résultat de l'exercice	1 427 191,19
Résultat d'exécution 2018	2 153 922,76
Reprise résultat antérieur	13 223 639,42
Part affecté à l'investissement	-4 198 707,12
Résultat de clôture 2018	11 178 855,06

L'excédent cumulé brut du compte administratif 2018 s'élève ainsi à 11 178 855,06 €.

Après la prise en compte des restes à réaliser en recettes et en dépenses des sections de fonctionnement et d'investissement, l'excédent réel au 31 décembre 2018 s'élève à 9 449 958,68€.

	2018
Restes à réaliser de fonctionnement	
RAR en recettes	218 500,00
RAR en dépenses	595 798,43
Solde des RAR de fonctionnement	-377 298,43
Restes à réaliser d'investissement	
RAR en recettes	6 216 410,00
RAR en dépenses	7 568 007,95
Solde des RAR d'investissement	-1 351 597,95
Résultat de clôture 2018	11 178 855,06
Résultat réel au 31 décembre 2018	9 449 958,68

Je vous propose donc :

- d'arrêter le compte administratif du budget territorial pour l'exercice 2018 ;
- et de me donner acte de la communication des données prévues par la loi pour accompagner la comptabilité territoriale de l'exercice écoulé.

Tel est l'objet de la présente délibération.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président,

Stéphane LENORMAND

Séance officielle du 12 mars 2019

ANNEXE - RAPPORT COMPTE ADMINISTRATIF 2018

PRESENTATION DETAILLÉE DE L'EXECUTION

PRÉSENTATION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Par fonction, le montant des dépenses réelles de fonctionnement, se décompose comme suit :

Dépenses réelles par FONCTION	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Evolution 2018/2017
Services Généraux	7 129 752	7 698 816	+7,98%
Sécurité	65 548	15 800	-75,90%
Enseignement	2 081 764	2 269 134	+9,00%
Culture, Vie Sociale, Jeunesse, Sports et Loisirs	5 639 713	5 733 275	+1,65%
Action Sociale - APA - RSA	6 244 942	5 470 172	-12,41%
Réseaux et Infrastructures	1 352 024	1 316 040	-2,66%
Aménagement et Environnement	2 485 114	2 101 508	-15,44%
Transports	4 913 620	6 397 318	+30,20
Développement Economique	3 064 473	3 298 619	+7,64%
Total	32 976 950	34 300 682	+4,01%

En volume, les postes, qui ont subi des variations en augmentation, sont :

- les Services Généraux : + 569 000 € ;
- l'Enseignement : + 187 000 € ;
- la Culture, Vie Sociale, Jeunesse, Sports et Loisirs : + 94 000 € ;
- les Transports : + 1 484 000 € ;
- le Développement Economique : + 234 000 €.

Les postes qui ont connu des variations à la baisse, sont :

- la Sécurité : - 50 000 € ;
- l'Action Sociale : - 775 000 € ;
- les Réseaux et Infrastructures : - 36 000 € ;
- l'Aménagement et Environnement : - 384 000 €.

Par fonction, les recettes réelles de fonctionnement se ventilent comme suit :

Recettes réelles par FONCTION	Réalisé 2016	Réalisé 2018	Evolution 2018/2017
Services Généraux	39 276 008	35 581 171	-9,41%
Enseignement	35 302	31 570	-10,57%
Culture, Vie Sociale, Jeunesse, Sports et Loisirs	534 446	554 393	+3,73%
Action Sociale - APA - RSA	624 737	658 443	+5,40%
Réseaux et Infrastructures	57 617	74 799	+29,82%
Aménagement et Environnement	440 239	497 070	+12,91
Transports	1 044 229	1 243 530	+19,09
Développement Economique	580 970	406 465	-30,03%
Total	42 593 548	39 047 440	-8,33%

En volume, les postes, qui ont subi des variations en augmentation, sont :

- la Culture, Vie Sociale, Jeunesse, Sports et Loisirs : + 20 000€ ;
- l'Action Sociale: + 34 000 € ;
- les Réseaux et Infrastructures : +17 000 € ;
- l'Aménagement et Environnement : + 57 000 € ;
- les Transports : + 199 000 €.

Les postes qui ont connu des variations à la baisse, sont :

- les Services Généraux : - 3,695 M € ;
- l'Enseignement : - 4 000 € ;
- le Développement Economique : - 175 000 €.

Services Généraux – les Opérations non ventilables

Les Opérations non ventilables regroupent les dépenses et recettes qui ne peuvent être classées dans les fonctions ci-après prévues à la nomenclature budgétaire M52, chaque fonction représentant un secteur d'activités.

On y retrouve l'ensemble des mouvements relatifs à la dette, les opérations financières et exceptionnelles, les variations de stocks, les frais bancaires, les admissions en non-valeur, la majorité des recettes de fonctionnement se rapportant à la fiscalité, aux dotations et participations, etc...

En 2018, les opérations non ventilables de la section de fonctionnement se chiffrent à :

- **3,073 M € en dépenses ;**

Natures	2017	2018	Ecart 2018/2017
Charges à caractère général	1 030 112	923 022	-107 090
Admissions en non valeur	80 980	77 957	-3 023
Charges financières	1 095 216	1 413 806	318 590
Charges exceptionnelles	791 670	453 710	-337 959
Dotations aux provisions	0	204 826	204 826
Atténuations de produits	178	0	-178
Total Opérations non ventilables	2 998 156	3 073 321	75 166

- **35,339 M€ en recettes.**

Natures	2017	2018	Ecart 2018/2017
Impôts et taxes	28 544 911	28 605 974	61 063
Dotations de l'Etat	4 272 982	4 270 687	-2 295
Produits financiers	82 353	64 633	-17 720
Produits exceptionnels	5 198 813	1 565 367	-3 633 446
Atténuations de charges	836 964	832 326	-4 638
Reprise sur provisions	0	0	0
Total Opérations non ventilables	38 936 023	35 338 987	-3 597 036

L'essentiel de ces réalisations en dépenses et recettes a été détaillé dans les pages précédentes.

Services Généraux – l'Administration Générale

Budget de fonctionnement 2018 : 4 625 494 €

Les dépenses de l'Administration Générale regroupent les services de la Direction Générale, de la Direction des Ressources Humaines de la Direction des Finances et des Moyens et du Cabinet. Se rajoutent les budgets alloués à la Direction des Services Fiscaux et à l'Imprimerie Administrative.

Est également confiée à ce secteur, la gestion de certains postes de dépenses pour l'ensemble des services de la Collectivité (achat des fournitures administratives, maintenance informatique, assurances, documentation, vêtements de travail, contrats de prestations de services, ...).

Natures	2017	2018	Ecart 2018/2017
Charges à caractère général	1 373 723	1 616 773	243 049
Frais des élus	385 897	378 739	-7 158
Subventions et Participations	5 900	14 500	8 600
Charges de personnel	2 366 076	2 615 483	249 406
Total Administration Générale	4 131 597	4 625 494	493 897

Sous-fonctions	2017	2018	Ecart 2018/2017
Administration générale	3 462 886	4 034 974	572 088
Assemblée Locale	576 330	547 936	-28 394
Information et communication	92 381	42 585	-49 796
Total Administration Générale	4 131 597	4 625 494	493 897

Globalement, les dépenses d'administration générale augmentent de 12%.

Les charges à caractère général s'affichent en augmentation de 243 000 €, la hausse est principalement liée :

- au transfert de l'ensemble des charges de locations immobilières à la fonction « Services Généraux » à compter de 2018 pour un montant de 142 000 €. Ces charges étaient ventilées en 2017 sur d'autres fonctions pour les locaux des Pôles Développement Attractif et Solidaire, le Centre d'Information Touristique et la billetterie SPM Ferries. S'ajoute sur 2018 la location pour l'Ecole de Musique sur Miquelon.
- au marché attribué pour la réalisation du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) pour 72 000 €.
- à l'augmentation de certains contrats de maintenance informatique et à la maintenance en année pleine des installations de chauffage des bâtiments (+ 43 000 €).

- à l'augmentation des primes d'assurance suite à la mise en service de nouveaux véhicules et engins de voirie (+ 15 000 €).

Les principaux postes de dépenses sont les assurances (203 000 €), les contrats de maintenances informatiques et de chauffage (183 000 €), les dépenses de téléphonie et les liaisons optiques (232 000 €), les charges locatives immobilières (207 000 €).

Les frais des élus relevant du chapitre 65 s'élèvent à 379 000 € dont 307 000 € au titre des indemnités et 62 000 € au titre des frais de missions.

Les subventions sont les dotations allouées aux associations des anciens combattants et pour le partenariat ALBAOLA dans le cadre des festivités basques.

Les charges de personnel se décomposent comme suit :

- Frais de formation : 49 000 € ;
- Masse salariale : 2,432 000 € ;
- Autres dépenses : 135 000 € (médecine du travail, achat chèques-déjeuner, ...).

L'augmentation des charges de personnel résulte principalement du transfert de la masse salariale des agents de la Cellule Technique (au nombre de 5) imputée jusqu'en 2017 à la fonction « Aménagement et Développement ».

Les **recettes** diminuent de 28,8% en s'affichant à hauteur de 242 000 €.

Fonctions	2017	2018	Ecart 2018/2017
Administration générale	339 985	242 183	-97 801
Total Administration Générale	339 985	242 183	-97 801

Elles concernent les recettes de l'Imprimerie Administrative pour 48 000 € (contre 96 000 € en 2017) la location du rez-de-chaussée du Palais Royal pour 28 000 €, et les atténuations de charges qui s'imputent aux dépenses de personnel au titre de divers remboursements de rémunérations et charges pour 158 000 €.

Sécurité

Budget de fonctionnement 2018 : 15 800 €

Natures	2017	2018	Ecart 2018/2017
Subventions et Participations	65 548	15 800	-49 748
Total Sécurité	65 548	15 800	-49 748

Sous-fonctions	2017	2018	Ecart 2018/2017
Protection des personnes et des biens	65 548	15 800	-49 748
Total Sécurité	65 548	15 800	-49 748

Les réalisations 2018 correspondent à la reconduction des subventions allouées chaque année à la Croix Rouge, à la Société Nationale de Sauvetage en Mer et à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers.

Enseignement

Budget de fonctionnement 2018 : 2 269 134 €

Les dépenses rattachées à la fonction Enseignement regroupent les participations relevant de la gestion du Service Formation-Insertion en ce qui concerne les boursiers de l'archipel, les stagiaires de la Formation Professionnelle et l'apprentissage.

Natures	2017	2018	Ecart 2018/2017
Charges de gestion	20 950	0	-20 950
Subventions et Participations	2 060 814	2 269 134	208 319
Total Enseignement	2 081 764	2 269 134	187 369

Sous-fonctions	2017	2018	Ecart 2018/2017
Enseignement du second degré	113 000	0	-113 000
Enseignement supérieur	0	1 776 268	1 776 268
Formation Professionnelle et Apprentissage	36 899	378 603	341 705
Autres services périscolaires	1 931 866	114 263	-1 817 603
Total Enseignement	2 081 764	2 269 134	187 369

En 2018, les **dépenses** s'enregistrent en augmentation de 9%. Cette évolution est consécutive à un transfert des actions de formation collective 2018 organisées par le service Formation-Insertion pour un montant de 245 000 €, actions enregistrées jusqu'en 2017 à la fonction « Développement Economique ».

Le montant des bourses, incluant les mensualités, les frais de transports et les frais de scolarité, s'affiche à 1,878 M€ en 2018 (contre 1,917 M€ en 2017).

Les subventions sont maintenues à hauteur des attributions 2017, soit 113 000 € au bénéfice de la formation et l'apprentissage en milieu professionnel et 5 000 € pour les classes de découverte.

Les **charges de personnel** du Service Formation-Insertion sont considérées à la fonction « Développement Economique ».

Les **recettes** enregistrent un montant de remboursement des boursiers de 15 000 € et la participation de l'Etat aux frais de transport des boursiers de Miquelon scolarisés à Saint-Pierre (17 000 €).

Fonctions	2017	2018	Ecart 2018/2017
Enseignement supérieur	0	14 570	14 570
Autres services périscolaires	35 302	17 000	-18 302
Total Enseignement	35 302	31 570	-3 732

Culture Vie Sociale Jeunesse Sports Loisirs

Budget de fonctionnement 2018 : 5 733 276 €

Les dépenses de ce secteur d'activités sont globalement en augmentation de 94 000 € sur 2018 et sont affectées au fonctionnement des services et structures du Pôle Développement Attractif (l'Arche, le Centre Culturel et Sportif, la Maison des Loisirs, la Patinoire) et du Conseil Territorial des Jeunes :

Natures	2017	2018	Ecart 2018/2017
Charges à caractère général	1 329 744	1 171 113	-158 630
Subventions et Participations	965 006	1 159 008	194 002
Charges de personnel	3 344 963	3 403 154	58 191
Total Culture Vie Sociale Jeunesse Sports Loisirs	5 639 713	5 733 276	93 563

Sous-fonctions	2017	2018	Ecart 2018/2017
Moyens des services	2 259 262	2 381 040	121 778
Culture	1 076 360	1 128 996	52 636
Sports	1 206 639	1 305 541	98 902
Jeunesse et Loisirs	1 070 629	848 605	-222 025
Conseil Territorial des Jeunes	26 822	69 094	42 272
Total Culture Vie Sociale Jeunesse Sports Loisirs	5 639 713	5 733 276	93 563

Globalement, les dépenses de la fonction augmentent de 1,7 %.

Les charges à caractère général diminuent de 159 000 €. Cette diminution est en lien direct avec la non reconduction d'une charge exceptionnelle contractée sur 2017 pour la location d'un tapis glaciaire à la Patinoire, (- 278 000 €) et du transfert des charges locatives des locaux du PDA à la fonction « Administration générale » (- 37 000 €).

Les charges constatées à la hausse s'imputent essentiellement aux charges d'électricité et de maintenance engendrées par les nouvelles installations de la Patinoire (+ 90 000 €) et aux actions « Expression de France » organisées par le Conseil Territorial des Jeunes (+ 42 000 €).

La dotation de 1,159 k€ allouée aux **subventions et participations** est supérieure de 194 000 € par rapport à 2017, elle englobe principalement le soutien aux associations, le dispositif Pass'Sport Culture et les bourses spécifiques :

- Culture : 197 000 € ;
- Patrimoine : 40 000 € ;
- Sport : 719 000 € ;
- Loisirs : 153 000 €.

Les charges de personnel affectées à cette fonction s'élèvent à 3,403 M € en 2018, soit + 58 000 € par rapport à 2017 :

- Frais de formation : 17 00 € (contre 15 000 € en 2017) ;
- Masse salariale : 3,376 M € (contre 3,330 M € en 2017).

Les **recettes** affichent une augmentation de 3,7% par rapport à 2017, **elles sont arrêtées à 554 393 € pour l'année 2018.**

Natures	2017	2018	Ecart 2018/2017
Produits des services	360 622	418 328	57 706
Subventions et Participations	85 289	46 490	-38 799
Autres produits	88 535	89 575	1 041
Total Culture Vie Sociale Jeunesse Sports Loisirs	534 446	554 393	19 948

Hors subventions, en baisse suite à la non reconduction des financements CPS au titre des centres sociaux, les produits des services progressent de 58 000 €, soit 418 000 € contre 361 000 € en 2017, et les revenus des immeubles, s'agissant principalement des courts de tennis, demeurent stables à hauteur de 89 000 €.

Action Sociale – APA - RSA

Budget de fonctionnement 2018 : 5 470 272 €

Les dépenses de ce secteur d'activités sont principalement affectées aux besoins et missions des services du Pôle Développement Solidaire.

Natures	2017	2018	Ecart 2018/2017
Charges à caractère général	146 882	103 584	-43 298
Dépenses d'aide sociale	4 272 265	3 273 776	-998 489
Subventions et Participations	847 458	944 224	96 766
Charges de personnel	978 337	1 148 688	170 351
Total Action Sociale - APA - RSA	6 244 942	5 470 272	-774 670

Sous-fonctions	2017	2018	Ecart 2018/2017
Moyens des services	770 883	999 986	229 103
Famille Enfance	741 266	730 283	-10 983
Personnes handicapées	1 665 084	1 603 694	-61 390
Personnes âgées	1 942 602	1 270 900	-671 702
Allocation Personnalisée d'Autonomie	349 893	281 955	-67 938
Revenu Solidarité Active	354 456	288 455	-66 001
Autres interventions sociales	420 756	294 998	-125 758
Total Action Sociale - APA - RSA	6 244 942	5 470 272	-774 670

Les charges à caractère général diminuent de 43 000 € suite au transfert des charges de location immobilière des locaux du Pôle.

Le chapitre 65 enregistre un montant de **3 274 000 € au titre des dépenses d'aide sociale** obligatoires et facultatives, ce montant se répartit comme suit :

- **Famille et Enfance : 32 000 €** d'allocations et indemnités diverses.
- **Personnes Handicapées : 1 604 000 €** dont :
 - 1 240 000 € pour l'hébergement au Centre Georges Gaspard ;
 - 300 000 € pour les bénéficiaires de la PCH et de l'ACTP ;
 - 48 000 € de prise en charge de cotisations mutuelle.
- **Personnes Agées : 944 000 €** dont :
 - 650 000 € pour l'hébergement en Maison de Retraite et en Unité de Soins Long Séjour ;
 - 226 000 € au titre des allocations aux résidents placés en institution ;
 - 68 000 € au titre des allocations de Portage de Repas à domicile.
- **Allocation Personnalisée d'Autonomie : 282 000 €**
- **Revenu de Solidarité Active : 288 k€** dont :
 - 161 000 € d'allocations et 25 000 € de prise en charge de cotisations mutuelle ;
 - 20 000 € au titre du Programme de Formation Générale et 50 000 € pour des actions d'insertion suivies par l'association de la Formation Continue ;
 - 35 000 € pour le fonctionnement du CLEF et 8 000 € à l'association Tremplin.
- **Autres interventions sociales : 227 000 €** d'aides sociales facultatives (aides au loyer, prise en charge des mutuelles, aides alimentaires, etc...).

Les dépenses d'aide sociale sont exceptionnellement en forte baisse par rapport à 2017 (- 999 000 €), si l'ensemble des dépenses obligatoires s'affichent en diminution, il convient de noter que la baisse résulte principalement d'un versement partiel sur 2018 pour l'hébergement en Maison de Retraite et en Unité de Soins Long Séjour (650 000 € contre 1 292 000 € en 2017).

Les subventions et autres participations d'un montant de 808 000 € se ventilent comme suit :

- 500 000 € pour le fonctionnement de la Maison de l'Enfant ;
- 247 000 € au bénéfice de l'association Restons Chez Nous ;
- 51 000 € pour les associations des personnes âgées ;
- Et 9 000 € en soutien aux actions menées dans le cadre du dispositif « Conférence des Financeurs ».

Les charges de personnel affectées à cette fonction s'élèvent à 1 149 000 € en 2018, soit + 170 000 € par rapport à 2017 :

- Frais de formation : 16 000 € ;
- Masse salariale : 1 133 000 €.

L'augmentation de la masse salariale considère le recrutement de trois travailleurs sociaux sur 2018.

Hors dotations spécifiques de l'Etat et de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie, **les recettes s'affichent à 94 000 € pour l'année 2018.**

Natures	2017	2018	Ecart 2018/2017
Produits des services	7 320	8 705	1 385
Dotations et Participations	537 757	564 354	26 596
Autres produits	49 161	85 384	36 223
Total Action Sociale - APA - RSA	594 238	658 443	64 204

Les encaissements sont concernés pour :

- 40 000 € de revenus locatifs de la Résidence Pomme des Prés dont 34 000 € pour les appartements ;
- 9 000 € au titre des repas proposés par la Résidence ;
- 46 000 € de recouvrements sur les ayants-droits des bénéficiaires de l'aide sociale.

Réseaux et Infrastructures

Budget de fonctionnement 2018 : 1 316 040 €

Ce secteur d'activités représente un montant de dépenses en diminution de 2,7 % par rapport à 2017 (1,352 M€).

Il est affecté au fonctionnement des services de la DTAM mis à disposition de la Collectivité Territoriale pour les missions suivantes :

- Eau et Assainissement ;
- Voirie ;
- Viabilité hivernale ;
- Aéroport de Miquelon ;
- Infrastructures portuaires.

Natures	2017	2018	Ecart 2018/2017
Charges à caractère général	1 253 127	1 223 174	-29 953
Charges de personnel	98 897	92 866	-6 031
Total Réseaux et Infrastructures	1 352 024	1 316 040	-35 984

Sous-fonctions	2017	2018	Ecart 2018/2017
Moyens des services	499 554	480 404	-19 150
Eau et Assainissement	139 614	86 423	-53 191
Routes et voirie	457 154	530 475	73 321
Infrastructures aéroportuaires	120 857	111 733	-9 124
Infrastructures portuaires	134 845	107 005	-27 840
Total Réseaux et Infrastructures	1 352 024	1 316 040	-35 984

Les charges à caractère général diminuent globalement de 30 000 €.

Le montant réalisé du compte 60 632 « achats d'équipements » enregistre en 2018 plusieurs opérations réalisées en régie pour un montant de 192 000 € transféré en section d'investissement en fin d'exercice :

- Travaux de réfections des ateliers 80 000 € ;
- Travaux d'aménagement à l'aéroport de Miquelon : 20 000 € ;
- Travaux de voirie : 13 000 € ;
- Réalisation de postes de mouillage : 5 000 € ;
- Grosses réparations sur engins de voirie : 72 000 € ;
- Réalisation d'un rack de rangement : 2 000 €.

Les charges de personnel affectées à cette fonction s'élèvent à 93 000 € en 2018, soit - 6 000 € par rapport à 2017. La diminution s'impute au montant des indemnités hivernales moins important en 2018.

Les **recettes** affichent une diminution de 29,8 % par rapport à 2017, **elles sont arrêtées à 74 799 € pour l'année 2018.**

Natures	2017	2018	Ecart 2018/2017
Produits des services	57 617	74 799	17 182
Total Réseaux et Infrastructures	57 617	74 799	17 182

Elles enregistrent :

- Les redevances d'occupation portuaire : 51 000 € ;
- Les taxes d'analyse du laboratoire : 9 000 €
- Et les locations de matériel : 14 000 €.

Aménagement et Environnement

Budget de fonctionnement 2018 : 2 201 508 €

Ce secteur d'activités s'affiche en diminution de 15,4 % par rapport à 2017 (2,485 M€). Il considère les missions et services du Pôle Développement Durable et la Maison de la Nature et de l'Environnement.

Sont également considérées à cette fonction les opérations rattachées au Logement social ou autre.

Natures	2017	2018	Ecart 2018/2017
Charges à caractère général	743 549	710 386	-33 163
Subventions et Participations	170 079	169 962	-117
Charges de personnel	1 571 486	1 221 159	-350 327
Total Aménagement et Environnement	2 485 114	2 101 508	-383 606

Sous-fonctions	2017	2018	Ecart 2018/2017
Moyens des services	1 272 123	1 000 035	-272 088
Aménagement et développement urbain	229 775	136 584	-93 191
Logement	134 063	90 113	-43 950
Environnement	516 934	491 192	-25 742
Aménagement et développement rural	332 219	383 584	51 365
Total Aménagement et Environnement	2 485 113	2 101 508	-383 606

Globalement, les dépenses du secteur Aménagement et Environnement diminuent de 15,4 %.

Les charges à caractère général, s'affichant à 710 000 € en 2018, présentent une baisse de 4,5 % par rapport à 2017.

Les principaux postes de dépenses sont :

- les formations « Efficacité Energétique » à destination des entreprises du bâtiment (97 000€) ;
- les missions d'études et de recherche pour l'inventaire forestier Audifred (51 000 €) ;
- l'entretien des espaces verts (137 000 €) ;
- les équipements pour l'aménagement de sentiers (76 000 €) ;
- les travaux d'entretien des logements sociaux (28 000 €).

Les subventions sont allouées à la Fédération des chasseurs pour 140 000 € et aux associations d'aide aux animaux pour 29 000 €.

Les charges de personnel affectées à cette fonction s'élèvent à 1,221 M€ en 2018, soit - 350 000 € par rapport à 2017 :

- Frais de formation : 9 000 € ;
- Masse salariale : 1 212 000 €.

La diminution des charges de personnel est consécutive au transfert des agents de la Cellule Technique vers la fonction « Administration Générale » et de l'embauche moins importante de vacataires par rapport à 2017.

Les **recettes** sont en progression de 12,9 % se réalisant en 2018 à **497 000 €** (contre 440 000 € en 2017).

Natures	2017	2018	Ecart 2018/2017
Produits des services	290 340	289 225	-1 115
Dotations et Participations	5 000	0	-5 000
Revenus des immeubles	144 899	207 846	62 947
Total Aménagement et Environnement	440 239	497 070	56 831

Les produits des services (289 000 €) se répartissent comme suit :

- Clinique vétérinaire : 224 000 € ;
- CAERN de Miquelon : 15 000 € ;
- et 48 000 € de redevances du domaine.

Les produits des immeubles se présentent à hauteur de 208 000 € dont 189 000 € au titre des logements sociaux.

Transports

Budget de fonctionnement 2018 : 6 397 318 €

Ce secteur regroupe les charges relatives aux transports de voyageurs maritime et aérien, au transport scolaire et autres, relevant de la gestion du Pôle Développement des Mobilités.

Natures	2017	2018	Ecart 2018/2017
Charges à caractère général	2 701 017	3 284 550	583 533
Subventions et Participations	196 000	225 000	29 000
Charges de personnel	2 016 603	2 887 769	871 166
Total Transports	4 913 620	6 397 318	1 483 698

Sous-fonctions	2017	2018	Ecart 2018/2017
Moyens des services	72 059	185 709	113 651
Transport scolaire	342 000	342 000	0
Transport public maritime de voyageurs	3 728 370	4 993 811	1 265 441
Transport public aérien de voyageurs	575 191	650 798	75 607
Autres transports	196 000	225 000	29 000
Total Transports	4 913 620	6 397 318	1 483 698

En 2018, les charges à caractère général ont augmenté de 584 000 € et se chiffrent à 3,285 M€ :

- **Transport scolaire** sur Saint-Pierre et Miquelon : la prestation est identique à celle de 2017 pour un montant de 342 000 € ;
- **Transport aérien inter-îles de voyageurs** : Le réalisé 2018 de la desserte se chiffre à 651 000€ contre 576 000 € en 2017, soit une augmentation de 75 000 € ;
- **Transport maritime de voyageurs** : Les charges de la desserte, d'un montant de 2,292 M€ sont en augmentation par rapport à 2017 (1,785 M€).

En volume, l'augmentation se chiffre à 507 000 € répartie principalement sur les charges suivantes :

- Carburant + 395 000 € ;
- Assurance des navires + 62 000 € ;
- Prestation Service des Pilotes +120 000 € ;
- Prestation Lamanage (Miquelon et Fortune) + 88 000 € ;
- Impôts et taxes canadiennes +108 000 €.

Les augmentations constatées sur 2018 sont compensées par la diminution de certains postes de dépenses, notamment l'entretien des matériels par l'entreprise (- 272 000 €).

Les charges de personnel affectées à cette fonction s'élèvent à 2,888 M€ en 2018, soit + 871 000 € par rapport à 2017 :

- Frais de formation : 180 000 € ;
- Masse salariale : 2 707 000 €.

L'augmentation de la masse salariale considère l'embauche de huit marins et de trois agents affectés au service d'exploitation SPM Ferries.

La **subvention** de 225 000 € est allouée à l'association des ouvriers-dockers au titre du transport en fret maritime (contre 196 000 € en 2017).

Les **recettes 2018** sont réalisées à hauteur de **1,244 M€** contre 1,044 M€ en 2017, soit + 199 000 €.

Natures	2017	2018	Ecart 2018/2017
Produits des services	1 027 521	1 230 757	203 236
Atténuations de charges	16 708	12 773	-3 934
Total Transports	1 044 229	1 243 530	199 301

Les atténuations de charges sont liées à des remboursements de charges de personnel.

Les recettes d'exploitation s'enregistrent pour 1,224 M€ contre 1,016 M€ en 2017.

Recettes d'exploitation (en €)	2017	2018	Ecart 2018/2017
Ventes Miquelon	331 702	340 193	8 491
Ventes Langlade	83 666	84 107	441
Ventes Fortune	601 002	741 569	140 566
Tours Jeune France	0	4 524	4 524
Fret (transport véhicules)	0	46 769	46 769
Autres recettes	0	6 453	6 453
	1 016 370	1 223 614	207 244

Le poste « Produits des services » enregistre également les ventes des cafeterias des navires pour 7 000 €.

Développement Economique

Budget de fonctionnement 2018 : 3 298 619 €

Les dépenses de ce secteur d'activités sont principalement affectées aux besoins et missions de la Direction du Tourisme et du Pôle Développement Economique qui intègre depuis décembre 2018 le Francoforum.

La fonction considère également les actions de la Formation Professionnelle, les soutiens aux structures d'animation et de développement et aux initiatives relevant des secteurs Pêche et Agricole

Natures	2017	2018	Ecart 2018/2017
Charges à caractère général	439 732	583 321	143 589
Subventions et Participations	1 941 717	2 084 042	142 325
Charges de personnel	683 024	631 256	-51 768
Total Développement Economique	3 064 473	3 298 619	234 146

Sous-fonctions	2017	2018	Ecart 2018/2017
Moyens des services	385 149	245 706	-139 443
Structures d'animation et de développement	1 748 933	1 996 412	247 479
Agriculture et pêche	259 508	308 380	48 872
Industrie, commerce et artisanat	2 377	6 782	4 405
Développement touristique	668 505	741 340	72 835
Total Développement Economique	3 064 473	3 298 619	234 146

Globalement, les dépenses du secteur Développement Economique diminuent de 7,6 %.

Les charges à caractère général sont en augmentation de 144 000 € suite à la prise en charge de dépenses nouvelles :

- Maintenance Sydonia : 46 000 € ;
- Contrats d'exploitation du câble numérique : 105 000 €.

Le montant des **subventions et participations** s'enregistre à la hausse sur 2018 : 2,084 M € contre 1,941 M € en 2017. Cette augmentation tient compte du versement sur l'exercice de l'acompte de subvention du au titre du 4^{ème} trimestre 2017 à Archipel Développement (210 000 €)

Les subventions versées en 2018 se détaillent comme suit :

- le Francoforum : 340 000 € ;
- Archipel Développement : 1 160 000 € ;
- Secteur Agriculture et Pêche : 243 000 € ;
- Artisanat : 18 000 € ;
- la CACIMA : 49 000 € ;
- les syndicats : 16 000 € ;
- le Tourisme : 12 000 €.

Les actions de la Formation Professionnelle engagées avant 2018 se présentent pour un montant de 273 000 € (contre 374 000 € en 2017), soit une diminution de 101 000 €.

Enfin, les indemnités saisonnières du secteur « pêche » s'enregistrent au chapitre 65 pour 54 000 €

Les charges de personnel affectées à cette fonction s'élèvent à 631 000 € en 2018, soit - 52 000 € par rapport à 2017 :

- Frais de formation : 2 000 € ;
- Masse salariale : 629 000 €.

L'embauche en cours d'année de deux agents d'accueil au Centre d'Information Touristique est considérée à cette fonction, la charge est compensée par une diminution du nombre de vacataires embauchés en 2017.

Les **recettes** s'enregistrent pour **406 000 €** dont :

Natures	2017	2018	Ecart 2018/2017
Produits des services	107 578	42 603	-64 975
Dotations et Participations	180 000	360 000	180 000
Revenus des immeubles	1 380	3 862	2 482
Total Développement Economique	288 958	406 465	117 507

- 360 000 € au titre du financement de l'Etat affecté aux actions de formation
- les produits touristiques se présentent pour 43 000 €, en baisse par rapport à 2017 suite à l'annulation d'escales des navires de croisière.

Les dépenses d'Investissement

En 2018, les opérations non ventilables de la section d'investissement se chiffrent à :

- **9,096 M€ en dépenses ;**

Natures	2017	2018	Ecart 2018/2017
Remboursement de la dette en capital	1 813 785	3 743 839	1 930 054
1641 - Remboursement dette en capital	1 766 208	3 696 262	1 930 054
16871 - Autres remboursements de dette en capital	47 577	47 577	0
Refinancement de la dette	0	4 854 804	4 854 804
166 - Refinancement de la dette	0	4 854 804	4 854 804
Autres dettes assimilées	1 031	677	-354
165 - Dépôts et cautionnements reçus	1 031	677	-354
Equipements territoriaux	401 738	459 789	50 286
237 - Avances versées sur marchés	0	7 765	7 765
238 - Avances versées sur marchés	401 738	452 024	50 286
Immobilisations financières	1 273 000	36 780	-1 236 220
261 - Titres de participation	35 700	35 700	0
2748 - Autres prêts	1 230 000	400	-1 229 600
275 - Dépôts et cautionnements versés	7 300	680	-6 620
Total Opérations non ventilables	3 489 554	9 095 889	5 598 570

Les autres investissements 2017, déclinés par fonction, se présentent comme suit :

Administration Générale

Natures	Réalisé 2018
Equipements territoriaux	453 756
Frais d'études et d'insertion	2 899
Logiciels	175 303
Acquisitions de matériels	264 057
Travaux	11 496
Total Administration Générale	453 756

Principales réalisations

Logiciels : 175 000 €

Les dépenses de ce poste permettent d'assurer le renouvellement du parc informatique (matériel bureautique, téléphonique et logiciels) des agents.

Matériels et mobiliers : 130 000 €

Les dépenses d'acquisition de matériels et de mobiliers correspondent aux achats de bureaux, caissons, sièges, mobilier de salle de réunion, copieurs, etc. ...)

Acquisitions de véhicules : 134 000 €

La dotation a permis d'assurer l'acquisition de six véhicules.

Culture Vie Sociale Jeunesse Sports Loisirs

Natures	Réalisé 2018
Equipements territoriaux	1 505 993
Frais d'études et d'insertion	15 050
Logiciels	23 150
Acquisitions de matériels	27 265
Travaux	1 440 529
Equipements non territoriaux	9 339
Subventions d'équipements versées	9 339
Total Culture Vie Sociale Jeunesse Sports Loisirs	1 515 332

Principales réalisations

Travaux à la Patinoire : 1,306 M €

Travaux au Centre Culturel et Sportif : 90 000 € pour la refonte de la production et de la distribution sanitaire de l'établissement et le changement de portes de secours

Etudes pour la réalisation d'un centre d'arts martiaux : 15 000 €

Divers travaux à l'Arche et à la Forge Lebailly : 33 000 €

Renouvellement de matériels nécessaires aux structures du Pôle Développement Attractif : 27 000 €

Acquisition d'un logiciel de billetterie pour l'Arche et la MNE : 17 000 €

Les subventions ont été allouées à la Commune de Miquelon-Langlade pour l'acquisition d'équipements scéniques (5 700 €), à la l'association la Boule Miquelonnaise (3 600 €).

Action Sociale - APA - RSA

Natures	Réalisé 2018
Equipements territoriaux	10 835
Autres matériels	3 998
Travaux	6 837
Total Action Sociale - APA - RSA	10 835

Principales réalisations

Les investissements concernent le Centre Georges Gaspard et la Résidence Pomme des Près.

Réseaux et Infrastructures

Natures	Réalisé 2018
Equipements territoriaux	3 842 029
Frais d'études et d'insertion	59 166
Acquisitions de matériels	1 159 240
Travaux	2 623 623
Equipements non territoriaux	150 000
Subventions d'équipements versées	150 000
Total Réseaux et Infrastructures	3 992 029

Services communs

Le renouvellement des engins de voirie représente un montant de 584 000 € affecté principalement à l'acquisition d'une niveleuse

Renouvellement des véhicules utilitaires : 50 000€ pour l'acquisition d'une camionnette

Renouvellement des matériels et outillages des services : 7 000 €

Etudes de mises aux normes de l'aéroport et de refonte des ateliers de Miquelon : 41 000 €

Eaux et Assainissement

Les travaux de remise à niveau des stations de refoulement se chiffrent à 56 000 €, les travaux d'assainissement de la vallée du milieu à 68 000 €.

Routes et voirie

Les travaux d'entretien et d'aménagement de la voirie s'élèvent à 1,268 M € dont 913 000 € de travaux d'enrobés et 230 000 € de travaux urgents et d'entretien sur la Commune de Miquelon-Langlade

Les frais d'études concernent un diagnostic géotechnique du pont de la Belle Rivière pour 10 000 €.

Les travaux d'éclairage public se chiffrent à 50 000 €.

La protection des berges du littoral de Saint-Pierre : 58 000 €

L'aménagement du débarcadère de l'anse du Gouvernement a fait l'objet d'un financement de 164 000€.

Une subvention de 150 000 € a été versée à la Commune de Saint-Pierre pour la réfection de la voirie municipale.

Infrastructures aéroportuaires

Renouvellement des matériels de l'aéroport de Miquelon : 13 000 €

Travaux de sécurité de la piste de Miquelon : 28 000 €

Infrastructures portuaires

Les divers aménagements incluant le renouvellement de cabestans : 87 000 €

Renouvellement des matériels des services du port : 11 000 €

L'acquisition de matériels et équipements pour le quai des ferries s'élève à 394 000 € (tracteurs à chariots, chariots à bagages, pèse-essieux, guérite d'accès, souffleuse à neige)

Autres réseaux

Dans le cadre des mandats confiés à Archipel Aménagement, **les travaux sur les réseaux électriques** s'élèvent à 808 000 €, **les opérations de changement de tension** à 169 000 €.

Aménagement et Environnement

Natures	Réalisé 2018
Equipements territoriaux	595 005
Frais d'études et d'insertion	175 415
Logiciels	7 944
Acquisitions de terrains	115 029
Acquisitions de matériels	159 098
Travaux	137 519
Equipements non territoriaux	344 231
Subventions d'équipements versées	344 231
Total Aménagement et Environnement	939 236

Services communs

Réalisation de spots pour le STAU : 5 000 €

Acquisitions de terrains nus : 102 000 €

Renouvellement des équipements de la Clinique vétérinaire : 27 000 €

Aménagement et développement urbain

Schéma territorial d'aménagement et d'urbanisme : 74 000 €

Aménagement du Square Joffre : 18 000 €

Logement

Grosses réparations sur les logements sociaux : 48 000 €

Montant des aides allouées au titre de l'habitat : 290 000 €

Environnement

Etude cartographique des sols : 74 000 €

Plan de gestion de la vallée du milieu : 27 000 €

Acquisition de terrains sur le site de la Vallée du Milieu : 13 000 €

Montant des aides au changement de chaudière et à l'isolation : 54 000 €

Maison de la Nature et de l'Environnement : 38 000 € de travaux

Fin 2018, les réalisations et les engagements sur l'opération MNE se chiffrent à 4,138 M €.

Maison de la Nature et de l'Environnement (en €)	AP votée	Financé CP
Financé CP antérieur à 2018		3 840 902
Financé CP 2018		38 036
Reste engagé AP/CP 2018 (report sur 2019)		259 139
Total financé au 31/12/2018	4 500 000	4 138 078
Solde disponible à financer en AP		361 922

Aménagement et développement rural

Renouvellement des équipements agricoles de la CAERN de Miquelon : 130 000 € dont l'acquisition d'un tracteur agricole

Travaux au Centre Equestre : 30 000 €

Transports

Natures	Réalisé 2018
Equipements territoriaux	9 858 454
Frais d'études et d'insertion	12 062
Logiciels	4 123
Acquisitions de matériels	1 020 838
Travaux	8 821 432
Total Transports	9 858 454

Services communs

Etude sur la réorganisation du Pôle Développement des Mobilités : 12 000 €

Transport maritime de voyageurs

Construction des navires Ferries : 8,613 M €

Acquisition de rampes et pontons : 979 000 €

Aménagement du Terre-plein portuaire pour les ferries : 208 000 €

Equipements techniques pour les navires et les ateliers : 41 000 €

Fin 2018, 30,224 M€ ont été réalisés pour la Construction des Ferries.

Construction des Ferries	AP votée	Financé CP
Financé CP antérieur à 2018		18 617 007
Financé CP 2018		8 613 440
Reste engagé AP/CP 2018 (report sur 2019)		269 553
Total financé au 31/12/2018	27 500 000	27 500 000
Reste à financer en AP		0
Rampes et Pontons		Financé CP
Financé CP antérieur à 2018		1 745 220
Financé CP 2018		979 154
Total financé au 31/12/2018		2 724 374
Reste à financer en CP		0
Total		30 224 374

Développement Economique

Natures	2018
Equipements territoriaux	5 999 376
Frais d'études et d'insertion	182 488
Logiciels	48 755
Acquisitions de terrains	29 146
Acquisitions de matériels	413 044
Travaux	5 325 943
Equipements non territoriaux	1 094 612
Subventions d'équipements versées	1 094 612
Total Développement Economique	7 093 988

Services communs

Logiciel Marketing territorial : 17 000 €

Construction Entrepôt – Quai des ferries : 29 000 €

Construction du hangar sous douane : 371 000 €

Fin 2018, les réalisations et les engagements sur l'opération Hangar sous Douane atteignent 3,596 M€

Hangar sous Douane (en €)	AP votée	Financé CP
Financé CP antérieur à 2018		1 502 495
Financé CP 2018		371 052
Reste engagé AP/CP 2018 (report sur 2019)		1 722 805
Total financé au 31/12/2018	3 600 000	3 596 353
Solde disponible à financer en AP		3 647

Structures d'animation et de développement économique

Travaux au Francoforum : 76 000 €

Opération Câble numérique : 3,689 M€

Fin 2018, les réalisations et les engagements sur l'opération Câble Numérique se chiffrent à 13 M€.

Câble Numérique (en €)	AP votée	Financé CP
Financé CP antérieur à 2018		9 083 803
Financé CP 2018		3 689 713
Reste engagé AP/CP 2018 (report sur 2019)		226 484
Total financé au 31/12/2018	13 000 000	13 000 000
Reste à financer en AP		0

Agriculture et Pêche

Aides de la commission agricole : 61 000 €

Plan de gestion piscicole : 35 000 €

Aides au secteur pêche : 11 000 €

Opérations d'ensemencement : 360 000 €

Industrie Commerce et Artisanat

Dispositif Chèques Entreprises : 50 000 €

Aides au titre du Code Local des Investissements : 18 000 €

Dispositif d'aide aux véhicules de transport : 14 000 €

Dispositif d'aide à la restauration : 140 000 €

Développement touristique

Matériels de promotion et réalisation de spots TV pour la Direction du Tourisme : 41 000 €

Mobilier pour la Gare Maritime : 28 000 €

Etudes pour l'aménagement de campings : 105 000 €

Dispositif d'aide à la création de chambres : 524 000 €

Subvention pour la construction de la Maison Basque : 240 000 €

Opération Gare Maritime : 1,189 M€

Fin 2018, les réalisations et les engagements sur l'opération Gare Maritime se chiffrent à 6,390 M€.

Gare Martime (en €)	AP votée	Financé CP
Financé CP antérieur à 2018		4 647 259
Financé CP 2018		1 189 234
Reste engagé AP/CP 2018 (report sur 2019)		553 506
Total financé au 31/12/2018	6 390 000	6 390 000
Solde disponible à financer en AP		0

Séance Officielle du 12 mars 2019

DÉLIBÉRATION N°052/2019

COMPTE ADMINISTRATIF 2018

LE CONSEIL TERRITORIAL DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

- VU** la loi organique n°2007-223 et la loi n°2007-224 du 21 février 2007 portant dispositions statutaires et institutionnelles relatives à l'Outre-Mer ;
- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- VU** l'instruction budgétaire et comptable M52 ;
- VU** le budget primitif 2018 adopté en séance officielle du 22 décembre 2017 par délibération n°345 ;
- VU** le budget supplémentaire 2018 adopté en séance officielle du 3 juillet 2018 par délibération n°170 ;
- VU** la décision modificative n°01/2018 adoptée en séance officielle du 23 octobre 2018 par délibérations n°253 et 254 ;
- VU** la décision modificative n°02/2018 adoptée en séance officielle du 18 décembre 2018 par délibération n°308 ;
- SUR** le rapport de son Président,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ
A ADOPTÉ LA DÉLIBÉRATION DONT LA TENEUR SUIT :**

Article 1 : L'Assemblée Territoriale **arrête** le compte administratif 2018 du budget territorial, détaillé selon le tableau ci-après, qui dégage un **résultat excédentaire de 11 178 855,06 €**.

Section	Dépenses	Recettes	Solde
Fonctionnement	42 118 604,87	42 845 336,44	726 731,57
Investissement	38 044 957,20	39 472 148,39	1 427 191,19
Reprise résultat 2017	0,00	9 024 932,30	9 024 932,30
Volume budgétaire 2018	80 163 562,07	91 342 417,13	
Résultat Compte Administratif 2018			11 178 855,06

Article 2 : L'Assemblée Territoriale **approuve** les états annexes du compte administratif 2018.

Article 3 : L'Assemblée Territoriale **donne** acte à son Président de la communication des données synthétiques prévues par les lois et règlements et constituant l'annexe consolidée de la comptabilité territoriale.

Article 4 : La présente délibération fera l'objet des mesures de publicité prescrites par la loi et sera transmise au représentant de l'État à Saint-Pierre-et-Miquelon.

Adopté

15 voix pour
01 voix contre
00 abstention(s)
Conseillers élus : 19
Conseillers présents : 16
Conseillers votants : 16

Transmis au Représentant de l'État

Le 14/03/2019

Publié le 14/03/2019

ACTE EXÉCUTOIRE

Le 1^{er} Vice-Président,

Bernard BRIAND

PROCÉDURES DE RECOURS

Si vous estimez que la présente délibération est contestable, vous pouvez former :

- soit un **recours gracieux** devant Monsieur le Président du Conseil Territorial – Hôtel du Territoire, Place Monseigneur MAURER, BP 4208, 97500 SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON ;
- soit un **recours contentieux** devant le Tribunal administratif de Saint-Pierre-et-Miquelon – Préfecture, Place du Lieutenant-Colonel PIGEAUD, BP 4200, 97500 SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON.

Le **recours contentieux** doit être introduit dans les deux mois suivant la notification de la décision de refus (refus initial ou refus consécutif au rejet explicite du recours gracieux) ou dans les deux mois suivant la date à laquelle le refus implicite de l'administration est constitué (*)

() Suite à un recours gracieux, le silence gardé pendant plus de deux mois sur une réclamation par l'autorité compétente vaut décision de rejet implicite.*